RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

5e CIRCONSCRIPTION DU PAS-DE-CALAIS

21 JUIN 1981

Electrices, Electeurs,

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui dès le premier tour nous ont apporté leurs suffrages.

Vous avez été 14 534 à refuser le projet collectiviste proposé par MM. Lengagne et Bardol.

Nous savons qu'au second tour vous serez encore beaucoup plus nombreux à porter vos suffrages sur nos noms.

Nous en appelons à ceux qui se sont laissés « anesthésier » par la démagogie socialiste et qui ont cru voter utile au premier tour en écartant le député communiste sortant.

Désormais, le 21 juin il est important que chacun et chacune d'entre vous souteniez massivement les candidats de l'Union pour une Nouvelle Majorité (U.N.M.), seule formation défendant une société de libertés et de progrès.

Il ne faut pas donner un chèque en blanc aux socialistes et leur laisser les mains libres pour appliquer leur projet néfaste pour les Françaises et les Français.

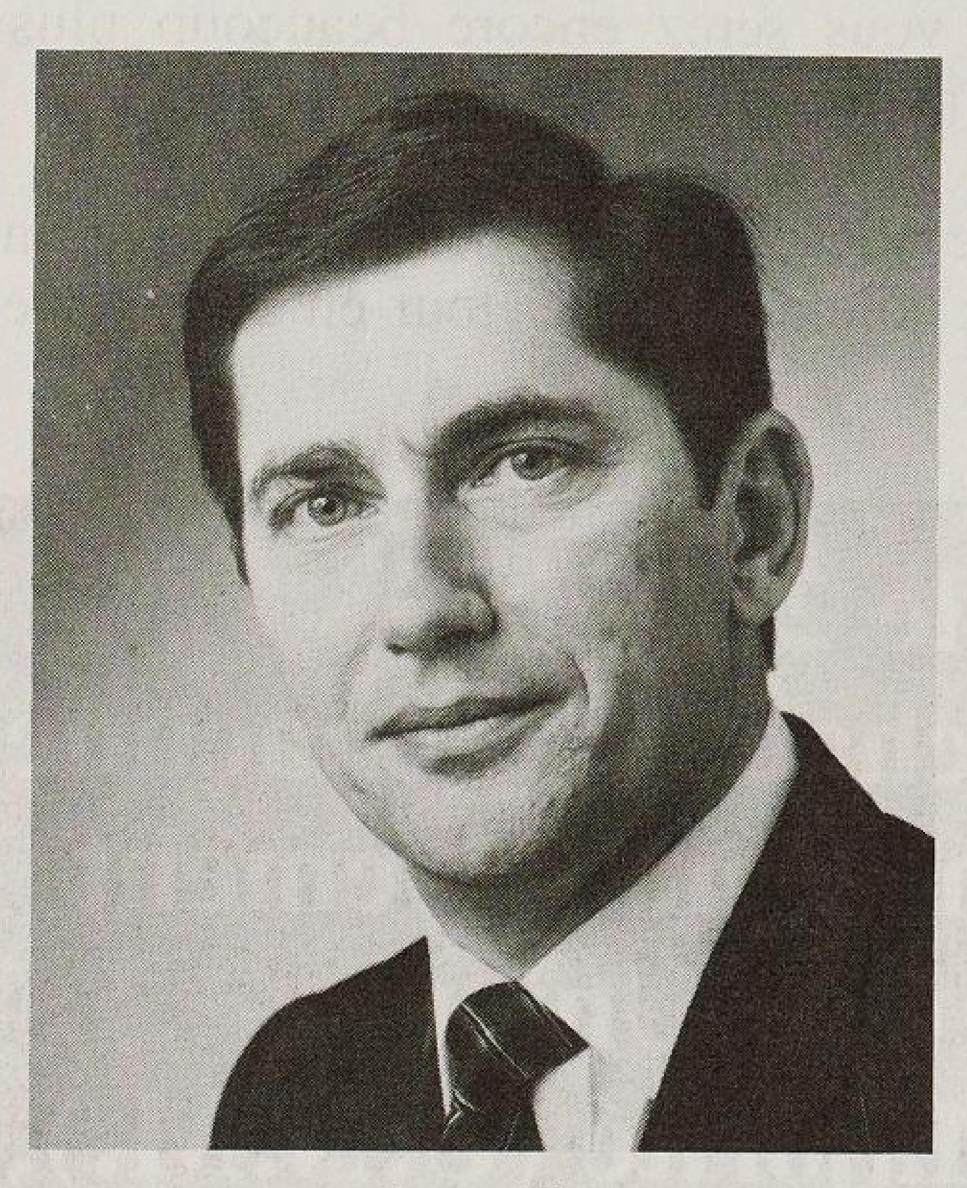
Prenez conscience de l'importance du vote de dimanche.

NE VOUS ABSTENEZ PAS.

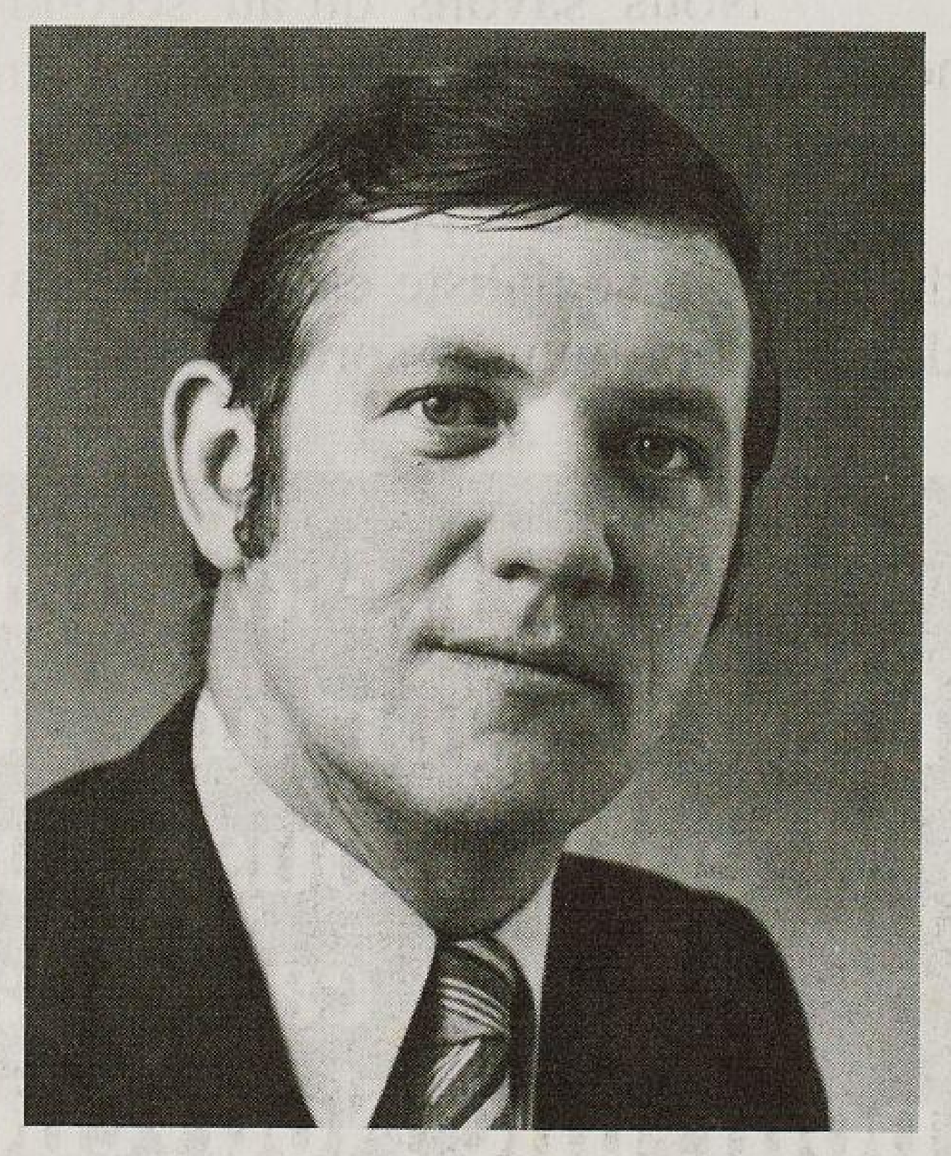
L'enjeu est grave. Chaque voix compte dans la circonscription mais aussi dans le pays.

Le 21 juin ne restez pas silencieux, manifestez votre désaccord avec le programme et les méthodes du Parti Socialiste, Votez et faites voter

Patrick BATEMAN et Michel DERAM



Le candidat
Patrick BATEMAN
Conseiller municipal à Samer. Assureur à Boulogne-sur-Mer.
Candidat de l'Union pour une Nouvelle Majorité,
soutenu par le R.P.R. et l'U.D.F.



Suppléant
Michel DERAM
Agent de maîtrise à la Chambre de Commerce
de Boulogne-sur-Mer.

Candidats de l'Union pour une Nouvelle Majorité

IMP. MORDACQ AIRE/LYS